



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
SYNDICAT MIXTE DE LA DORDOGNE MOYENNE ET DE LA CERE
AVAL

N° 20230705 -06

DÉPARTEMENT DU LOT

Nombre de membres : L'an deux mille vingt-trois, le 5 juillet, le comité syndical, dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie de SAINT CERE sous la présidence de Monsieur Francis AYROLES

- en exercice = 24
- présents = 15
- votants = 14

Secrétaire de séance : Monsieur Loïc LAVERGNE AZARD
Date de la convocation : 22 juin 2023

Présents : 15

ARAQUE Fausto, AYROLES Francis, BES Didier, CANCHES Michel, CESANO Lionel, CLAVEL Laurent (suppléant de BES Didier), DA FONSECA Thierry, FOUCHE Jean-Claude, LAVERGNE AZARD Loïc, NAYRAC Jean-Luc, PEIRANI Patrick, RANOUIL Philippe, ROUSSIES Stéphanie, TEULIERE Jean-Michel et THEBAUD Michel

Absents dont excusés : 10

AUBRUN Jeannine, BERTHOUMIEU Marie, BOUCHEZ Murielle, DELANDE Claire, JAUZAC Catherine, LEROUX Michel, LUDIER Stéphane, MADÉLRIEUX Christian, MEILHAC Sébastien, PEYRICAL René

OBJET : DM 01-2023 – Budget principal

Vu le vote du budget primitif le 5 avril 2023,
Considérant la nécessité d'opérer à des modifications budgétaires,

Il convient de procéder à des décisions modificatives sur le budget principal du syndicat, comme présenté ci-dessous :

Article	Libellé	Dépenses	Recettes
Section d'investissement			
2031 (op 24101) GXA	Inventaire écrevisses Foulissard	2 820,00	
2031 (op 201001) GXA	Mesure qualité de l'eau	- 2 820,00	
458209 (op 45809) GCAUV	Participation Tx continuité éco BARRAYRAC (Mr LAFEUILLE)		4 122,35
2315 (op 2310605) GCAUV	Restauration berges Sous-Castel	4 122,35	
TOTAL		0,00	0,00

Après avoir ouï le président, le comité syndical à l'unanimité :

- adopte la décision modificative n°01-2023 sur le budget principal du syndicat comme indiqué ci-dessus ;
- L'autorise à signer tout document à cet effet.

Publié et notifié le 10/07/2023

Acte rendu exécutoire

Pour copie certifiée conforme.
Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Le Président

